

# Les fermiers ignoraient tout du retour de sols toxiques

## Les voisins de l'ex-Fonderie St-Germain s'inquiètent de l'état du terrain fédéral



**HUGO JONCAS**

Vendredi, 30 juin 2017 06:30

MISE à JOUR Vendredi, 30 juin 2017 06:30

**Les agriculteurs voisins du terrain fédéral contaminé près de Drummondville ont appris par notre Bureau d'enquête que des milliers de tonnes de sols toxiques étaient revenus près de leurs terres, cinq mois après avoir été envoyés dans un centre incapable de les nettoyer.**

- **À LIRE AUSSI: Ottawa s'enlise dans 8900 tonnes de terre toxique**

La terre à soya de Daniel Leclerc est voisine immédiate de l'ancienne Fonderie St-Germain, un site lourdement contaminé aux dioxines et furanes, des résidus toxiques très persistants dans l'environnement.

L'agriculteur était surpris d'apprendre qu'après avoir envoyé 8900 tonnes de terre contaminée à Contrecoeur, ces sols pollués sont revenus en place à Saint-Edmond-de-Grantham, après un aller-retour de 150 km.

« Pour moi, ils veulent rester discrets là-dessus, dit-il. C'est vraiment brasser pour brasser... Il me semble qu'ils ont taponné longtemps là-dedans ! »

Propriétaire d'une ferme de poules pondeuses de l'autre côté du site fédéral, Ghislain Houle aussi croyait le village agricole débarrassé de cette terre toxique. Il utilise l'eau souterraine pour abreuver ses poules. Heureusement, les tests que doivent réaliser les deux agriculteurs ne démontrent cependant aucune contamination dans leurs productions respectives.

N'empêche, Ottawa devrait montrer l'exemple, selon Ghislain Houle.

« Nous, on a des critères environnementaux très stricts. Ça devrait être la même chose pour eux, dit-il. Ils ont hérité d'une patate chaude, mais aujourd'hui, ils doivent prendre leurs responsabilités. »

### INTERDIT DE CULTURE

Les responsables du terrain contaminé ont pourtant déjà été moins discrets dans le passé quant aux risques liés à l'agriculture près de ce gâchis environnemental.

Pendant quelques années, Daniel Leclerc a loué et exploité la partie avant du site, où la Fonderie St-Germain n'avait pas d'activité, en principe. Mais quand l'entreprise a fait faillite en 2007, le syndic lui a demandé ce qu'il y faisait pousser.

« Je leur ai répondu que je cultivais du foin pour mes vaches, raconte-t-il. Là, ils m'ont dit que c'était bien dangereux... Ils ne voulaient plus. »

Le cabinet du ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, dit prendre le dossier « très au sérieux ».

« Nous souhaitons un règlement rapide de ce dossier et c'est pourquoi nous sommes en lien avec le fédéral et le ministère de l'Environnement afin de nous assurer de la qualité des eaux souterraines et des sols environnants, et ce, pour que la vocation agricole des terres contiguës ne soit pas menacée par la contamination du terrain fédéral », dit l'attaché de presse